

Questions orales

Des voix: Non.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Qui a dit «non»?

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Passons aux questions orales. La parole est au député d'Elgin (M. Wise).

M. Anguish: Je soulève la question de privilège, madame le Président.

Mme le Président: A l'ordre. Les questions de privilège sont habituellement reçues à la fin de la période des questions. Je serai ravie d'entendre le député à ce moment-là.

M. Anguish: J'invoque le Règlement, madame le Président.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: C'est la même chose.

M. Anguish: J'invoque le Règlement.

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: Le député voudrait-il se rasseoir?

Des voix: Asseyez-vous!

Mme le Président: Le député comprendra que la même règle s'applique aux rappels au Règlement. C'est avec plaisir que je l'entendrai après la période des questions.

M. Baker (Nepean-Carleton): Pas nous.

Mme le Président: La parole est au député d'Elgin.

ont fait des suggestions encourageantes, mais aucun d'eux n'est pressé de lancer des programmes autres que ceux qui existent déjà. Compte tenu de son expérience, je suis certain que le député sait que plusieurs provinces offrent des prêts à faible taux d'intérêt pour la création de nouvelles entreprises agricoles, par exemple, la Saskatchewan offre des prêts à 8 p. 100 et la Nouvelle-Écosse a aussi un programme semblable.

Le député sait pertinemment que nous avons mis sur pied des programmes offrant des prêts sans intérêt aux agriculteurs. Par exemple, on a mis 15 millions de dollars à la disposition des producteurs de soya, sous forme de prêts sans intérêt à partir de l'automne dernier jusqu'en juillet prochain. Les pomiculteurs bénéficient d'un programme du même genre, de même que les producteurs de rutabaga et d'autres producteurs également.

Le député a parlé de programmes destinés aux éleveurs de bœuf, de porc, etc. J'ai rencontré hier soir des représentants de l'Association des banquiers canadiens. Ils m'ont dit qu'il ne semblait pas y avoir moins d'emprunts contractés par ces gens. Il ne semble pas être question de faillites; celles-ci ne sont pas plus nombreuses que d'habitude. J'ai été en communication constante avec le ministre de l'Agriculture de la province d'Ontario, et il n'a proposé aucun programme semblable à ceux des autres provinces.

● (1420)

M. Wise: Madame le Président, comme je connais le ministre depuis sept ans, je considère que sa réponse est négative.

Des voix: Oh, oh!

M. Wise: Durant la campagne électorale, le ministre a pourtant bel et bien promis d'accorder des subventions supplémentaires à la Société du crédit agricole. Compte-t-il tenir sa promesse ou non? Toujours pendant la campagne électorale, il s'est engagé à consacrer plus d'argent à la recherche agricole. Va-t-il tenir sa promesse ou non?

M. Whelan: Madame le Président, je suis certain que l'ancien ministre de l'Agriculture se rend bien compte que les sommes consacrées à la recherche ne diminuent pas. Nous avons prévu 59 années-hommes de travail et plusieurs millions de dollars supplémentaires pour la recherche cette année. Par ailleurs, il sait très bien que lorsque je dis que nous allons intervenir, je le pense réellement, sauf si des circonstances indépendantes de ma volonté m'en empêchent. Nous sommes en train de rassembler toutes les recommandations portant sur des programmes de ce genre que les ministres de l'Agriculture des provinces m'ont faites depuis trois semaines.

J'ai toutefois demandé aux associations agricoles de me dire combien d'agriculteurs sont en faillite, combien ne sèmeront ou ne planteront pas, etc. J'ai posé la question au Syndicat national des cultivateurs il y a une semaine, mardi dernier exactement. J'ai demandé la même chose à la direction de la fédération agricole et je n'ai pas encore reçu de réponse.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LES MESURES À PRENDRE POUR AMÉLIORER LA SITUATION FINANCIÈRE DES AGRICULTEURS

L'hon. John Wise (Elgin): Merci, madame le Président. Ma question s'adresse à mon honorable ami, le ministre de l'Agriculture. Elle porte sur le même sujet que j'ai abordé tout à l'heure dans ma motion aux termes de l'article 43 du Règlement, soit l'incidence des taux d'intérêt élevés sur les agriculteurs, en particulier les jeunes.

Les prix des produits agricoles sont en baisse: le porc, le bœuf et les pommes de terre, pour n'en nommer que quelques-uns. Or, le ministre des Finances a déclaré qu'aucun nouveau programme ne sera mis en branle à moins d'un accroissement des recettes de l'État. Cela signifie-t-il qu'aucun nouveau programme ni aucune aide, soit directement aux producteurs, soit de concert avec les provinces, ne seront accordés aux agriculteurs pour les aider à surmonter ce grave problème que leur causent les taux d'intérêt élevés à cette époque de l'année?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, nous avons rencontré tous les ministres de l'agriculture provinciaux. Mes homologues et moi-même avons mis le point final à ces rencontres en fin de semaine. Certains nous